

Maître Frank MAISANT, Avocat au Barreau de PARIS, membre de la SCP MAISANT ASSOCIES, Avocats,
demeurant 16 rue Paul Valéry, 75116 PARIS, **Tél. : 01 53 81 50 21**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 17 FEVRIER 2022 à 14 Heures

au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, salle des dites audiences,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du lot ci-après désigné :

Dans un ensemble immobilier en copropriété sis **à PARIS 16^{ème}**

74 rue la Tour et 26 rue Louis David

Cadastré section DK numéro plan 23, lieudit « 26 rue Louis David », pour une contenance de 00 hectare 14 ares 76 centiares

Et plus précisément **74 rue la Tour**

LOT n° 87 : Dans le bâtiment C, escaliers B et C, au sixième étage, première porte à gauche, couloir de gauche, donnant sur

une courette, **UNE CHAMBRE** numéro 39, consistant selon procès-verbal de description dressé le 4 mai 2021 par Maître Eric PIQUET, Huissier de Justice à PARIS 7^{ème} en : une pièce avec salle de douche et sanibroyeur

SURFACE globale : **8,60 m²**

Droit aux deux water-closets à l'étage, communs avec les lots numéros 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91 et 92 - Et les 10/10.242^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales

Les lieux sont inoccupés (à vérifier lors de la visite)

Cette vente a lieu à la requête de la CAISSE DU CREDIT MUTUEL DE RENNES VILLEJEAN, Société coopérative de crédit à capital variable et à responsabilité limitée, régie par les dispositions du titre 3 du 24 juillet 1867, de la Loi du 10 septembre 1947, et par l'article 5 de l'ordonnance du 16 octobre 1958, immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 777 735 713, dont le siège social est situé 18 cours Kennedy, 35000 RENNES, venant aux droits de la CAISSE DU CREDIT MUTUEL DE BOURG-L'EVEQUE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Frank MAISANT, membre de la SCP MAISANT ASSOCIES, Avocat au Barreau de PARIS

MISE A PRIX : 65.000 Euros (Soixante-cinq mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 20 décembre 2021, par l'Avocat poursuivant, signé : Maître Frank MAISANT

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00201

- **A Maître Frank MAISANT**, Avocat au Barreau de PARIS, membre de la SCP MAISANT ASSOCIES, Avocats, demeurant 16 rue Paul Valéry, 75116 PARIS - **Tél. : 01 53 81 50 21**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 2 FEVRIER 2022 e 12 Heures à 13 Heures